Journal Officiel du District Artois N°826 du mardi 28 mars 2023

HEBDO FOOT ARTOIS

Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaine réunion
2. PROTOCOLE ARTOIS
3. COMMISSION de COORDINATION – Tirage au sort des Coupes
4. COMPETITIONS JEUNES – Remise de matchs
5. COMPETITIONS SENIORS – Remise de matchs
6. COMMISSION ETHIQUE – Réunion du 22 mars 2023
7. GESTION des LITIGES – Restreinte du 24 mars 2023
8. GESTION des LITIGES – Rectificatif

DISCIPLINE
PROCHAINE REUNION

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :
¤ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
¤ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 31 MARS (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 26 MARS 2023, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.

Parution du mardi 28 mars 2023

DISPOSITIF D'AVANT MATCH (PROTOCOLE ARTOIS)

La mise en œuvre de ce dispositif a fait l'objet de plusieurs communications :

- En direction des arbitres lors du séminaire de janvier.
- En direction des clubs lors des 6 réunions de sensibilisation contre les incivilités.
- En direction des acteurs du football artésien dans hebdo foot Artois n° 819 et 820 des 7 et 14 février

afin d'être opérationnelle lors de la reprise du 12 février.

Après un mois de fonctionnement de mauvaises habitudes se font jour dont les principales sont :

- Le manque d'implication des délégués des clubs recevants à organiser la réunion.
- Le comportement de certains éducateurs qui délèguent à un autre accompagnateur la représentation de leur équipe.
- La mansuétude dont font preuve certains arbitres à admettre sans réagir ces mauvaises habitudes

Il convient de rappeler que la mise en place de cette organisation est basée sur la volonté de tous de favoriser les comportements responsables.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.

Parutio

COMMISSION de COORDINATION

TIRAGE au SORT DES COUPES

Les clubs qualifiés pour les 1/4 de finale des Coupes SENIORS – FEMININES – FUTSAL - JEUNES – et VETERANS sont invités à participer aux tirages au sort des Coupes Artois et Secondaires qui auront lieu

MARDI 4 AVRIL 2023 à 18 heures 15.
Salle du PARC de la LOISNE à BEUVRY

Accueil à partir de 17 heures 45.

Les dirigeants représentants leur club doivent présenter leur LICENCE au moment du pointage qui s'arrêtera à 18 heures 15. Passé cet horaire, les retardataires seront considérés comme ABSENTS.

Rappel : Les Clubs présents sont PRIORITAIRES pour RECEVOIR.

La Commission

Parution du mardi 28 mars 2023

COMPETITIONS JEUNES

MISE à JOUR – REMISES PARTIELLES

ATTENTION : Certaines rencontres peuvent être inversées avec un horaire différent.

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 8 Avril 2023 :

U18 D2 – GROUPE A
US BIACHE / US ANNEZIN U.S. du 22 avril 2023 (Rencontre avancée) à 18 heures

U18 D3 – GROUPE A
RC SAINS / AG GRENAY du 3 décembre 2022 à 14 heures 15

U18 D4 – GROUPE A
AS BARLIN / AS VALLEE TERNOISE du 18 mars 2023 à 14 heures 15

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 9 Avril 2023 (PÂQUES) :

U15 D4 – GROUPE A
US BOUBERS / AS PTT ARRAS du 19 mars 2023

U15 D4 – GROUPE B
FC HEUCHIN LISBOURG-VALLEE TERNOISE / ESD ISBERGUES (b) du 19 mars 2023

U15 D5 – GROUPE B
JF GUARBECQUE / DR LAMBRES-BURBURE du 5 mars 2023

> La rencontre suivante est reprogrammée au Dimanche 30 Avril 2023 :

U15 D3 – GROUPE B
US PAS / AS LOISON du 19 mars 2023

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Jeudi 18 Mai 2023 (ASCENSION) :

U15 D4 – GROUPE B
AS BARLIN / FC HINGES du 13 novembre 2022
ES LABEUVRIERE / US HOUDAIN (b) du 19 mars2023

Pascal WATEL

COMPETITIONS SENIORS

PROGRAMMATION DES 8 - 9 ET 10 AVRIL

JOURNEE DU 8 AVRIL

SENIORS D2 – GROUPE B
US Monchy / US Pas à 17 heures

SENIORS D3 – GROUPE A
US Beuvry / FC Hinges

SENIORS D3 – GROUPE C
AJ Artois / CSAL Souchez

SENIORS D3 – GROUPE B
US Arleux / Sains à 16 heures

SENIORS D4 à **SENIORS D7**
Journée 9 Aller à 16 heures
Sauf modifications ci-après
SENIORS D5 – GROUPE A
US Monchy (b) / ES Saint Laurent (c) à 15 heures - terrain annexe
SENIORS D5 – GROUPE B
JF Guarbecque (b) / US Monchy Breton le 10 avril à 16 heures
SENIORS D6 – GROUPE B
FC La Roupie (b) / Olympique Burbure (b) le 10 avril à 16 heures
SENIORS D6 – GROUPE C
RC Bruay / ES Laventie (b) le 10 avril à 16 heures
SENIORS D7 – GROUPE C
AS Barlin (b) / US Ablain (b) le 9 avril à 16 heures
SENIORS D7 – GROUPE D
FC Méricourt (b) / ES Vendin (c) le 10 avril à 16 heures
SENIORS D7 – GROUPE E
FC Méricourt (c) / AFC Libercourt (b) le 10 avril à 15 heures - terrain annexe

JOURNEE DU 9 AVRIL A 16 HEURES

SENIORS D1 – GROUPE A
US Saint Pol (b) / USA Liévin

SENIORS D2 – GROUPE A
US Annezin / JF Guarbecque

JOURNEE DU 10 AVRIL A 16 HEURES

SENIORS D2 – GROUPE B
J12 retour
US Pas / AS Beaurains

SENIORS D3 – GROUPE A
US Gonnehem / US Hesdigneul
FC Hinges /FC Hersin

SENIORS D3 – GROUPE B
AAE Aix / RC Sains
US Arleux / ES Angres

SENIORS D3 – GROUPE C
CSAL Souchez / ES Anzin (b)
FC Camblain / SC Saint Nicolas

SENIORS D4 – GROUPE A
AS Vallée la ternoise / AS Maroeuil
US Mondicourt / US Boubers
US Ablain / Valsensée Vis
OC Cojeul / AS Beaurains (b)

SENIORS D4 – GROUPE B
AS Barlin / ES Labeuvrière (b)
FC Lillers (b) / US Gonnehem (b)
AFCL Béthune (b) / ES Allouagne

SENIORS D4 – GROUPE C
US Billy Berclau (b) / AS Salomé
OS Annequin (b) / RC Labourse (b)

SENIORS D4 – GROUPE D
US Courcelles (b) / AS Brebières (b)
US Izel / SC Fouquières
USO Meurchin (b) / Stade Hénin

SENIORS D5 – GROUPE A
US Rivière / OF Arras
US Pas (b) / SCF Achicourt à 14 heures
US Saint Pol (c) / CS Habarcq (b)

SENIORS D5 – GROUPE B
Norrent Fontes / FC Busnes
AS Cauchy / UC Divion (b)
US Lapugnoy / US Annezin (b)

SENIORS D5 – GROUPE C
ES Haillicourt / US Beuvry (b)
AS Auchy / ES Bully (c)
FC Camblain (b) / ES Haisnes (b) à 14 heures

SENIORS D5 – GROUPE D
FC Givenchy / Olympique Hénin (b)
FC Hersin (b) / FCH Lens

SENIORS D5 – GROUPE E
FC Beaumont / FC Dainville

SENIORS D6 – GROUPE A
ES Sainte Catherine / AS PTT Arras
AS Frévent (b) / ES Ficheux

SENIORS D6 – GROUPE B
ES Ourton / US Ham
CS Pernes (b) / AS Vallée la Ternoise (b) à 14 heures

SENIORS D6 – GROUPE C
FC Cuinchy / ES Allouagne (b)
FC Busnes (b) / US Hesdigneul (b)

SENIORS D6 – GROUPE D
SC Fouquières (b) / AAE Evin (b)

SENIORS D7 – GROUPE A
AS Vallée la ternoise (c) / US Monchy Breton (b)
FC Atrébate (c) / RC Calonne (b)

SENIORS D7 – GROUPE B
Norrent (b) / FCE La Bassée

SENIORS D7 – GROUPE C
ES Haillicourt (b) / AJ Ruitz (b)
AEP Verdrel (b) / US Ablain (b)

SENIORS D7 – GROUPE E
AS Pont à Vendin (b) / ES Bois Bernard
FC Tortequenne / AS Kennedy Hénin

SENIORS D7 – GROUPE F
AS Maroeuil (b) / AJ Artois (c)
AS Bailleul (b) / US Pas (c)

Le Président de la Commission :
Richard RATAJCZAK.

ETHIQUE

Réunion du :	Mercredi 22 mars 2023
Président :	M. Jean DENEUVILLE -
Présents :	MM. Denis LAMORILLE – Serge PAUCHET – Claudian PHILIPPE – Jean Luc BERNARD – André BARREZ -
Présents aussi :	M. El Mahjoub ASKOUR – FC MONTIGNY M. Sébastien CAPRON -Observateur de la rencontre MM. Deme NDIAYE – Jean Christophe DEBERLES – Educateurs de SAINT NICOLAS -
Absent – excusé	M. Mohamed BENEDIAF – FC MONTIGNY – Remplacé par M. Nassim ASKOUR –

√ Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

√ La commission a souhaité rencontrer les éducateurs U18 du **FC MONTIGNY** et de **SC ST NICOLAS LEZ ARRAS**, suite au courrier de **Monsieur Sébastien CAPRON**, qui a été désigné pour observer l'arbitre de la rencontre U18D1 : SC ST NICOLAS LEZ ARRAS / FC MONTIGNY.

√ Dans un premier temps, **Monsieur LAMORILLE** a lu le courrier de **Monsieur CAPRON**, en appuyant sur les propos de l'éducateur de **MONTIGNY**, qui n'ont fait que s'accentuer tout au long de la rencontre. Ceux-ci nous apparaissent démesurés pour une rencontre U18 et excessifs envers le District.
Il a ensuite donné la parole aux personnes de **MONTIGNY**.

√ La prise de parole a été faite par **Monsieur El Mahjoub ASKOUR** éducateur adjoint de **MONTIGNY**. Celui-ci a rejeté tous les faits qui étaient reprochés aux éducateurs et dirigeants de **MONTIGNY** et que rien n'avait été dit sur le District, qu'on en voulait au club de **MONTIGNY** et revenant sur le match du 15 octobre 2022 ou on les accusait d'avoir sali le vestiaire (cela a été vu lors de la commission spéciale de discipline du 29 novembre 2022).
Monsieur El Mahjoub ASKOUR a donné sa parole comme quoi il n'y aurait aucun problème pour le match retour.

√ **Monsieur CAPRON** a bien justifié ses écrits, et il a reconnu que ce n'était pas **Monsieur ASKOUR** auteur des propos mais l'éducateur de **MONTIGNY** pour cette rencontre.

√ Monsieur NDIAYE a pris la parole, et a bien reconnu les dires de Monsieur CAPRON par l'éducateur de MONTIGNY.
Sur la rencontre, Monsieur NDIAYE a dit vouloir protéger ses joueurs, que le score n'est pas le plus important et qu'à la fin de celle-ci il avait pensé faire forfait pour le match retour tellement les joueurs ont été marqués par les paroles.

En conclusion

√ Monsieur BENEDDIAF n'ayant pu être présent, nous le convoquerons à nouveau pour avoir son point de vue sur le courrier de Monsieur CAPRON.

√ D'autre part, le district enverra sur le match retour prévu le 1er avril un délégué et trois arbitres.

Le Président de la Commission :
Jean DENEUVILLE

Le Secrétaire de Séance :
Jean Luc BERNARD.

GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

Réunion du :	Restreinte du vendredi 24 mars 2023
Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
Présents :	MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Journée des 4 mars - Rectificatif

U11 MATIN D4 – GROUPE I

Rencontre 25698183 : SO BRUAY (d) / FC LILLERS (b)

Annulation du forfait de LILLERS.
Problème de parution sur FOOTCLUB et site du District.
Match à refixer.

Journée des 18 et 19 mars

SENIORS D3 – GROUPE C

Rencontre 24731544 : FC CAMBLAIN / SC SAINT-NICOLAS (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D4 – GROUPE B

Rencontre 24731850 : AJ RUITZ / AFCLL BETHUNE (b)

Réserves d'avant match de RUITZ sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de BETHUNE, motif des joueurs du club de BETHUNE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/1
Amende de 17 € à RUITZ.

SENIORS D5 – GROUPE A

Rencontre 24762283 : US PAS / SC ARTESIEN (b)

Réserves d'avant match de ARTESIEN sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de PAS, motif des joueurs du club de PAS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/5
Amende de 17 € à ARTSIEN

Parution du mardi 28 mars 2023

Rencontre 24762288 : OF ARRAS / ES SAINT-LAURENT (c)

Réserves d'avant match d'ARRAS sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de SAINT-LAURENT, motif des joueurs du club de SAINT-LAURENT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/0
Amende de 17 € à SAINT-LAURENT.

SENIORS D5 – GROUPE C

Rencontre 24762552 : AS AUCHY / FC CAMBLAIN (b)

Réserves d'avant match d'AUCHY sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de CAMBLAIN, motif des joueurs du club de CAMBLAIN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/1.
Amende de 17 € à AUCHY.

SENIORS D5 – GROUPE E

Rencontre 24762814 : USO DROCOURT (b) / AC NOYELLES GODAULT (b)

Réserves d'avant match de DROCOURT sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de NOYELLES GODAULT motif des joueurs du club de NOYELLES GODAULT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/1.
Amende de 17 € à DROCOURT.

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre 25052834 : FC ATREBATE (c) / RC CALONNE (c)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

U15 D4 – GROUPE A

Rencontre 25404885 : BOUBERS / AS PTT ARRAS

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

U15 D4 – GROUPE B

Rencontre 25404942 : ES LABEUVRIERE / US HOUDAIN (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

COUPE VERDURE FUTSAL du 8 mars 2023

Rencontre 25761254 : LA BASSEE FUTSAL (c) / NOEUX FUTSAL (b)

Forfait de NOEUX
LA BASSEE bat NOEUX par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à NOEUX

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre 24763075 : ESD ISBERGUES (c) / ES OURTON

2eme forfait d'ISBERGUES
OURTON bat ISBERGUES par forfait - score 5/0.
Amende de 50 € à ISBERGUES

SENIORS D7 – GROUPE B

Rencontre 25053003 : FCE LA BASSEE / FC LILLERS (c)

1er forfait de LILLERS
LA BASSEE bat LILLERS par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à LILLERS

SENIORS D7 – GROUPE C

Rencontre 25053136 : US ABLAIN (b) / AJ RUITZ (b)

1er forfait de RUITZ
ABLAIN bat RUITZ par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à RUITZ

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre 25053426 : FC TORTEQUENNE / US IZEL (b)

2eme forfait d'IZEL
TORTEQUENNE bat IZEL par forfait - score 5/0.
Amende de 50 € à IZEL

VETERANS A 7 – GROUPE A

Rencontre 24951913 : US HESDIGNEUL / FC CAMBLAIN

2eme forfait de CAMBLAIN
HESDIGNEUL bat CAMBLAIN par forfait - score 5/0.
Amende de 30 € à CAMBLAIN
Match retour à HESDIGNEUL

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE B

Rencontre 25003068 : US SAINT POL / ES SAINTE CATHERINE

2eme forfait de SAINTE CATHERINE
SAINT POL bat SAINTE CATHERINE par forfait - score 5/0.
Amende de 30 € à SAINTE CATHERINE
Match retour à SAINT POL

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003182 : FC LA ROUPIE / AS SALOME

1er forfait de SALOME
LA ROUPIE bat SALOME par forfait - score 5/0.
Amende de 15 € à SALOME
Match retour à LA ROUPIE

U16 D2 – GROUPE A

Rencontre 25404339 : ES HAILLICOURT / CS AVION (b)

2eme forfait d'AVION
HAILLICOURT bat AVION par forfait - score 5/0.
Amende de 30 € à AVION
Match retour à HAILLICOURT

U18 D2 – GROUPE A

Rencontre 25405958 : OS AIRE / US BIACHE

1er forfait d'AIRE
BIACHE bat AIRE par forfait - score 5/0.
Amende de 15 € à AIRE

U15 D3 – GROUPE A

Rencontre 25404713 : AAE EVIN / CAR. BILLY MONTIGNY

1er forfait de BILLY MONTIGNY
EVIN bat BILLY MONTIGNY par forfait - score 5/0.
Amende de 15 € à BILLY MONTIGNY
Match retour à EVIN

COUPE ARTOIS FEMININES

Rencontre 25761239 : UFA / VAUDRICOURT KLUB

Forfait d'UFA
VAUDRICCOURT bat UFA par forfait - score 5/0.
Amende de 12 E 50 à UFA

U13 D4 – GROUPE E

Rencontre 25694221 : FC HEUCHIN LISBOURG / FC CUINCHY

1er forfait de CUINCHY
HEUCHIN LISBOURG bat CUINCHY par forfait - score 5/0.
Amende de 10 € à CUINCHY
Match retour à HEUCHIN LISBOURG

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire
Marc TINCHON.

Parution du mardi 28 mars 2023

GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

Rectificatif au procès-verbal de la réunion du 15 mars paru le mardi 21 mars :
Lire : frais d'appel : 110 euros et non 65 euros.

La Présidente
Nathalie COCKENPOT

Le Secrétaire
Marc TINCHON

Parution du mardi 28 mars 2023